

BULLETIN D'INSCRIPTION

*Cet exemplaire est à renvoyer à :
Annick AUGIS 58 rue du Levant 72000 Le Mans*

Intitulé du séjour : **MARCHE, FELDENKRAIS, LECTURE à Plomeur**

Dates du séjour : **du 07 au 12 septembre 2025**

Nom : Prénom :
Adresse : Date de naissance :
.....
Tel : Mail :
Personne à contacter en cas d'urgence : Nom : Téléphone :
Coordonnées de votre assurance responsabilité civile : Nom :
N° de contrat : Téléphone :
Informations personnelles et médicales :
.....

Choix des activités et coût du stage : Feldenkrais+ Marche + Lecture ☐ **300 €**

Feldenkrais+Marche ☐ **250 €**

Feldenkrais+ Lecture ☐ **250 €**

Feldenkrais ☐ **200 €**

Hébergement pension complète au gîte Le Voacier Chambre 2 personnes ☐ **385 €**

Hébergement libre Nombre de repas à 17 € :

Acomptes à verser : **200 € pour le stage** à l'ordre de Annick Augis par chèque

200 € pour l'hébergement à l'ordre du Prospero Théâtre par chèque ou chèques ANCV

Pour respecter nos engagements auprès des professionnels intervenant dans nos stages, et pour la clarté de nos contrats, nous stipulons que :

Concernant le stage :

- 1- Une inscription n'est effective qu'après le versement de l'acompte et le retour du bulletin d'inscription avec son règlement signé valant engagement ferme et acceptation de nos conditions.
- 2- Le solde dû est à verser au plus tard un mois avant la date du stage. A défaut l'inscription est nulle et les arrhes sont perdues.
- 3- Sauf cas de force majeure, entendu au sens courant, tout désistement intervenant moins d'un mois avant le début du stage entraîne le non-remboursement des sommes versées.
- 4- Les inscriptions sont recevables jusqu'à la veille du stage, sous réserve de places disponibles et du versement de la totalité des sommes dues.
- 5- Toute demande d'aménagement demeure recevable dans une discussion de bonne foi.

Concernant l'hébergement :

6- Les conditions d'annulation de l'hébergement ne relèvent pas de notre responsabilité et sont applicables dès votre inscription. Nous ne nous chargeons des réservations que par commodité pour toutes et tous mais nous en sommes de ce fait, directement et uniquement comptables auprès de l'hébergeur et sans capacité d'aucun arrangement. (Certaines assurances « responsabilité civile » proposent la prise en charge des frais engagés pour des stages annulés ou certains désistements : voir leurs conditions générales)

N.B.: Confirmation du stage.

La tenue du stage est subordonnée à un nombre minimum d'inscriptions. Au cas où les inscriptions seraient en nombre insuffisant, le stage est susceptible d'annulation ou de report. Dans ce cas l'ensemble des sommes versées (arrhes comprises) seront restituées. Nous nous engageons à informer les personnes inscrites au plus tard 10 jours avant la date prévue pour le stage.

Merci de votre compréhension,

Jean-François Franchet,
Président de l'association Prospero Théâtre

Je, soussigné(e), déclare avoir pris connaissance et approuver sans réserve les conditions proposées pour le stage du 07 au 12 septembre 2025. D'autre part, je suis conscient(e) que durant ce séjour, je peux encourir des risques inhérents à l'isolement et l'éloignement des soins médicaux. Par ailleurs j'ai le niveau requis et je suis en bonne santé.

Mention manuscrite : « lu et approuvé » Date : Signature